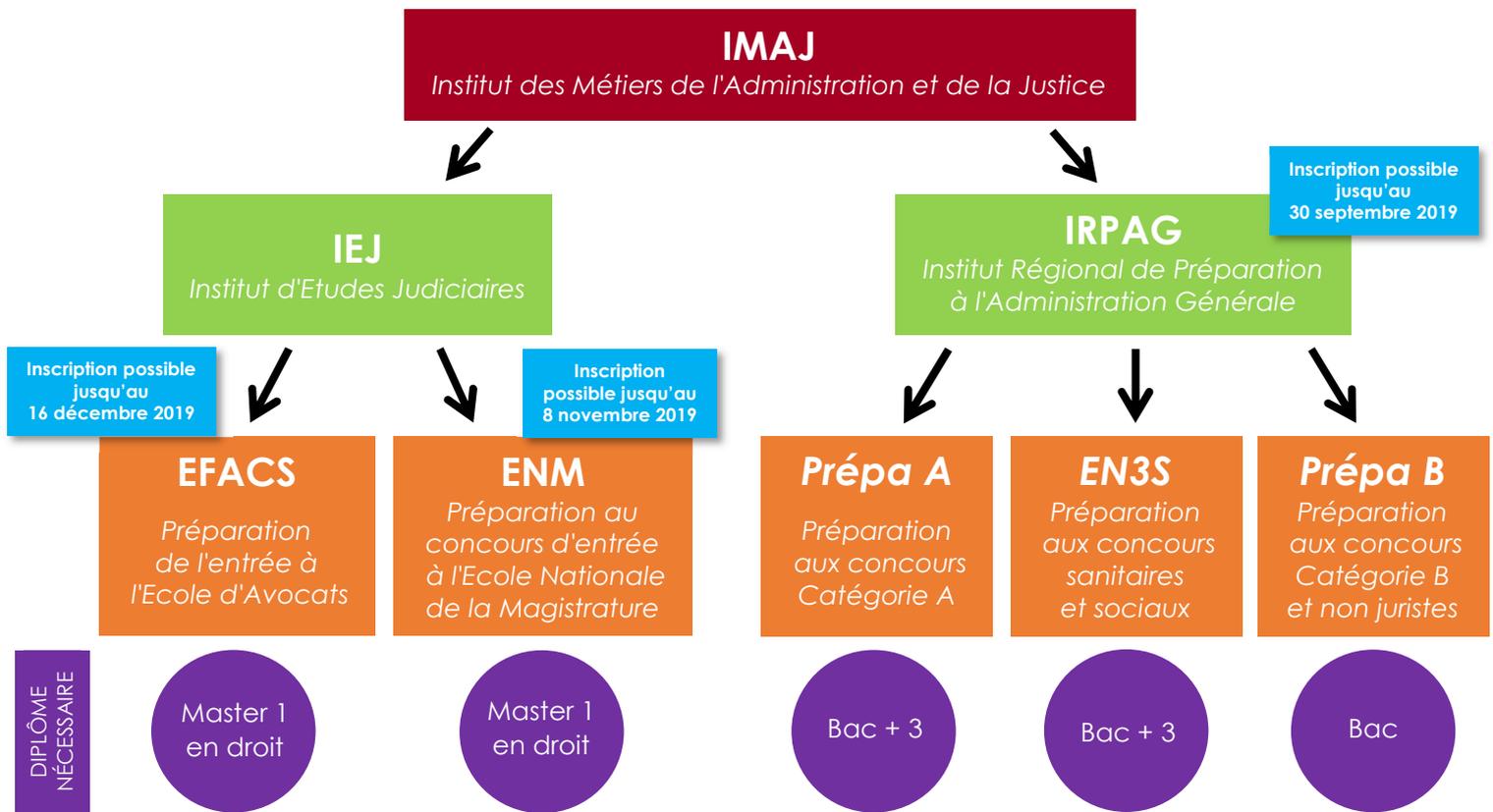


# Préparation aux examens / concours administratifs et judiciaires



## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

### J'ai déjà été inscrit(e) à l'Université Clermont Auvergne

(à l'Ecole de Droit ou dans une autre composante)

1. Envoyer un mail à l'adresse scola.imaj@uca.fr **en précisant votre situation (réinscription)** ainsi que :

- Nom / Prénom
- Date de naissance
- Régime d'inscription \*
- Formation souhaitée

**(obligatoirement en lien avec le diplôme nécessaire)**

2. Attendre la confirmation de l'élaboration de votre dossier par retour de mail de la scolarité

3. Suivre la procédure « inscription administrative » en 4 étapes, indiquée en détails sur le site internet de l'Ecole de Droit :

### Je n'ai jamais été inscrit(e) à l'Université Clermont Auvergne

1. Envoyer un mail à l'adresse scola.imaj@uca.fr **en précisant votre situation (première inscription)** ainsi que :

- Nom / Prénom
- Date de naissance
- Adresse postale
- Régime d'inscription \*
- Formation souhaitée

**(obligatoirement en lien avec le diplôme nécessaire)**

2. Attendre la confirmation de votre préinscription par retour de mail de la scolarité

3. Suivre la procédure « inscription administrative » en 4 étapes, indiquée en détails sur le site internet de l'Ecole de Droit :

<http://droit.uca.fr/scolarité/inscription-administrative/>

#### \* Régime d'inscription

**Formation Initiale (FI)** : étudiant(e) qui n'a pas interrompu ses études pendant plus de 2 années consécutives, qui peut travailler à temps partiel ou complet.

**Reprise d'Etudes (RE)** : personne qui a interrompu ses études pendant au moins 2 années consécutives et qui finance elle-même sa formation.

**Formation Continue (FC)** : financement de la formation par un tiers (entreprise, OPCA, Pôle Emploi ...)

## Tarifs CVEC

- Profil non boursier : 91 €
- Profil boursier : 0 €

## Tarifs IEJ

- Préparation de l'examen d'entrée à l'EFACS : 1000 €
- Préparation du premier concours de l'ENM : 1000 €

## Tarifs IRPAG

- Préparation aux concours de catégorie A : 1000 €
- Préparation aux concours sanitaires et sociaux (formation EN3S) : 1000 €
- Préparation aux concours de catégorie B et non juristes : 700 €

Etudiants boursiers : frais de scolarité pris en charge par le CROUS **sous réserve de dépôt de la notification d'attribution de bourse** dans les pièces justificatives.

**Attention :** les étudiants boursiers inscrits en Master qui souhaitent s'inscrire à l'IEJ ou à l'IRPAG devront obligatoirement s'acquitter des frais de scolarité de cette inscription supplémentaire ; la bourse du CROUS ne peut être attribuée que sur une seule étape, celle qui est diplômante, donc le Master.

## NOTE IMPORTANTE

### Inscription à l'IEJ (EFACS ou ENM) ou à l'IRPAG (catégorie A ou EN3S)

**Si vous ne bénéficiez pas de la bourse du CROUS**, il vous faudra impérativement cocher la ligne "**droits optionnels IMAJ**" d'un montant de 400 € à la fin de votre démarche d'inscription.

Cela vous permettra d'arriver à votre somme totale à payer, c'est à dire 1000 €.

## Tarifs préférentiels

**Uniquement pour les étudiants réalisant une inscription identique en 2018/2019 et en 2019/2020**

- Préparation de l'examen d'entrée à l'EFACS : 500 €
- Préparation du premier concours de l'ENM : 500 €
- Préparation aux concours de catégorie A : 500 €
- Préparation aux concours sanitaires et sociaux (formation EN3S) : 500 €
- Préparation aux concours de catégorie B et non juristes : 350 €

**Au cours de votre inscription en ligne, un récapitulatif vous sera présenté avant le paiement.**

**Si vous constatez que le tarif demandé en fonction de votre situation n'est pas celui annoncé ci-dessus, nous vous invitons à interrompre la procédure sans enregistrer vos informations, et à prendre immédiatement contact avec nos services : [scola.imaj@uca.fr](mailto:scola.imaj@uca.fr) / 04 73 17 76 56**

## Pièces justificatives

N'oubliez pas de déposer en ligne vos pièces justificatives, de façon à finaliser votre inscription.

- Si vous n'avez jamais été inscrit(e) à l'Université Clermont Auvergne avant l'année 2019/2020 : la liste à déposer est consultable sur le site de l'Ecole de Droit (étape 4/4 de la procédure)
- Si vous avez déjà été inscrit(e) à l'Université Clermont Auvergne, il vous faudra déposer :
  - \* Une photo d'identité récente ;
  - \* Une copie de vos diplômes obtenus ;
  - \* Une attestation de responsabilité civile ;
  - \* Tout document qui confirmerait un éventuel changement de situation dans votre état civil.

Pour que votre inscription soit définitivement validée, il faut impérativement :

- que votre plus haut diplôme ainsi que votre paiement correspondent exactement à la formation demandée en fonction de votre situation,
- que les pièces justificatives en règle soient déposées sur la plateforme.